

2014 : LA PRÉVENTION AU TRAVAIL, VERS UNE NOUVELLE APPROCHE CONCILIANTE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE.

Le 11 avril dernier, SMACL Santé organisait sa deuxième conférence annuelle sur la protection sociale des agents territoriaux, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE et la Gazette des communes. C'est autour de la prévention au travail que représentants de collectivités et acteurs de la prévoyance ont échangé. Un enjeu déterminant, car au-delà des textes normatifs, comme l'accord du 22 octobre 2013 sur les risques psychosociaux, le concept de prévention devrait s'élargir peu à peu pour gagner les politiques de management des collectivités.



« La prévention ? Un enjeu majeur pour les 50 000 employeurs locaux qui, dans un contexte financier contraint, poursuivent toujours un objectif d'amélioration du service public », observe Jean-Robert Massimi, directeur général du CSFPT. Selon la consultante québécoise Odette Simoneau, en matière de prévention de la santé, c'est un rôle de facilitateur que l'employeur doit jouer.



Odette SIMONEAU, co-fondatrice du groupe Entreprises en Santé et ex-élue municipale au Québec

des gestes simples : recueillir les doléances, reconnaître le travail, être souple sur les horaires selon les circonstances.... », a commenté Odette Simoneau.

Expérimenter, favoriser le dialogue social, Nadim Farès, responsable du Fonds national de prévention de la CNRACL, a appelé de ses vœux à promouvoir la notion de «retour sur prévention», soulignant le retour sur investissement qu'ouvrirait la démarche.



Nadim FARES, Responsable du Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (FNP/CNRACL)

« Les collectivités territoriales ont une responsabilité particulière. La grande variété des métiers qu'elles recèlent, la sensibilité des responsables politiques – qui sont aussi les employeurs, les évolutions sociétales les obligent à développer une approche intégrée et globale de la santé de leurs agents, donnant un rôle majeur à la prévention ».

Christian Oliveres, administrateur de SMACL Santé

Président du comité scientifique de la Mutuelle des fonctionnaires des professionnels de santé, le docteur Jean-Marie Cohen a présenté une initiative de cette mutuelle auprès de personnes en IPTS (Indemnités de perte de traitement et de salaires). « 15 agents ont été réunis pendant 5 jours autour d'intervenants aptes à les écouter ou leur apporter des conseils. C'est cela que doit viser la prévention : avoir un but précis pour une population cible, être très modeste et évaluer selon l'objectif fixé », a-t-il assuré. Parmi les autres expérimentations présentées, celle conduite par l'AFNOR auprès de six organisations parmi lesquelles le conseil général de Gironde ou Veolia Propreté. « Des diagnostics croisés ont été menés, des idées et bonnes pratiques échangées. Lorsque l'on parle d'inflation normative, ce sont plus les normes administratives que celles que nous représentons qui sont incriminées », a noté Stéphane Mathieu, directeur du réseau régional de l'AFNOR. Ou encore la démarche d'Alès, inspirée de la norme québécoise Entreprise en santé, avec des résultats probants : 24 000 jours d'arrêts de travail évités en 11 ans ; une baisse de 29 % et 3 % des accidents de travail à la ville et à l'agglomération, qui voyaient dans le même temps leurs effectifs évoluer respectivement de -20 % et +87 %.



R.Chiche, SMACL Santé - C.Tardy, DRJSCS et D.Vandroz, ANACT.

Consciente de sa responsabilité sur ces questions, SMACL Santé a annoncé la création d'un Groupe d'Experts sur la Santé au Travail (GEST). « SMACL Santé ne sera pas un fournisseur de services supplémentaire ni

même un financeur de substitution. Notre mutuelle proposera aux collectivités de travailler à leurs cotés comme un «assembleur de solutions.», a déclaré son président Robert Chiche. Dans cette perspective, SMACL Santé a signé à l'occasion de ce colloque trois conventions avec les partenaires privilégiés que sont AG2R LA MONDIALE, l'ANACT (Association Nationale de l'Amélioration des Conditions de Travail) et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Poitou-Charentes (dans le domaine du sport au travail dans les collectivités territoriales).

Découvrez les temps forts de la conférence du 11 avril 2014 à partir du 8 mai 2014 sur :

<http://www.youtube.com/user/smaclsantetv>